

## **REGLEMENT DE COURSE DE LA 41<sup>ème</sup> DES 10 & 20 KM DES FONDUS**

### **RETRAIT DES DOSSARDS :**

Samedi 12 octobre 2019 (11 h à 18 h)

Dimanche 13 octobre de 7 h 00 à 9 h 00 à la salle MTL.

**DEPART :** 9 h 30

### **PARTICIPATION :**

10 km : 16 ans et plus

20 km : 18 ans et plus

### **RECOMPENSES :**

SALLE MTL : Lot à tous les inscrits, casse-croûte, boissons.

Récompenses, coupes, lots aux 3 premiers des 10 & 20 km, aux 3 premiers de chaque catégorie, à l'équipe la plus nombreuse.

Remise des récompenses et tirage au sort, à partir de midi.

### **RESULTATS :**

Affichage après la course et sur le site : [www.lesfondus.fr](http://www.lesfondus.fr)

### **ASSURANCES :**

Responsabilité civile souscrite auprès de GROUPAMA.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

### **SERVICE MEDICAL :**

Assuré et coordonné par les Dr Christophe Idier et Cesar Schottey, la sécurité sera assurée par la protection civile de la Vienne.

### **INSCRIPTIONS LIMITEES**

A 1300 dossards

Joindre à votre règlement un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant

La non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition ou la licence d'athlétisme de la saison en cours.

### **PRÉFÉREZ L'INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE [WWW.LESFONDUS.FR](http://WWW.LESFONDUS.FR)**

Les inscriptions courrier doivent nous être parvenues avant le mercredi 9 octobre

### **LES CATEGORIES :**

(Hommes, femmes) :

Cadets : 2002 - 2003

Juniors : 2000 - 2001

Espoirs : 1997 - 1999

Séniors : 1980 - 1996

Masters 1 : 1970 - 1979

Masters 2 : 1960 - 1969

Masters 3 : 1950 - 1959

Masters 4 : 1940 - 1949

**CONDITIONS :**

Être titulaire d'une licence FFA, en cours de validité, (joindre la photocopie).

Pour les non licenciés : posséder un certificat médical, datant de moins d'un an (ou sa photocopie) mentionnant la non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition. Ces documents seront conservés par les organisateurs.

Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire.

**DEPART ET ARRIVEE :**

Dans le bas du bourg de Vouneuil sous Biard à proximité du stade.

1 tour : 10 Km

2 tours : 20 km

**GESTION PAR PUCES :**

Une puce est intégrée à votre dossard (ne pas le plier). Pour être classé(e), vous devez franchir la ligne d'arrivée avec votre dossard, il doit être visible sur la poitrine ou avec un porte dossard.

**ANNULATION :**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de catastrophe naturelle (intempéries, canicules, vents violents, etc.) ou toute autre circonstance sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

**DROIT A L'IMAGE :**

L'inscription à cette épreuve autorise les organisateurs, leurs partenaires et ayants droits à utiliser les images fixes et vidéos sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires.